

Suite de l'article du Dossier de *Célébrer* 393 : Nouveauté du temps ordinaire
P. 29

Dominique Joubert
Diacre, organiste à la cathédrale de Valence

Interpréter l'ordinaire

Propos d'organiste



Colorer le Temps ordinaire n'est pas la chose la plus aisée pour l'organiste qui doit dans chacun de ces dimanches mettre en évidence "l'extraordinaire" du Christ.

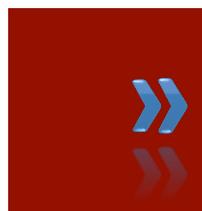
Nos choix musicaux, dans l'improvisation comme dans le répertoire, expriment des possibilités multiples ! N'oublions pas que nous sommes au service de la mise en tension de l'assemblée vers son Seigneur. Et avec nos charismes et talents, nous pouvons participer à rendre intelligible sa Parole.

Pour préparer le service musical, le calendrier liturgique est un outil précieux. Il permet de connaître les textes du jour, oraisons, prière eucharistique, etc., et particulièrement l'évangile.

Parfois le chant d'entrée recevra un écho textuel dans le psaume, la prière eucharistique, ou encore dans l'homélie. L'organiste qui improvise est à l'écoute. Il souligne tel ou tel aspect. Il peut évoquer tel thème. Ou encore se servir d'éléments thématiques qui "rappellent quelque chose" aux fidèles dont les capacités d'écoute et de compréhension musicales sont variées et multiples.

L'étude préalable des textes et de la liturgie du jour est capitale pour mieux en rendre la couleur. Il en va de la musique comme les épices d'un plat. Le choix des formes, des œuvres (des primitifs aux contemporains), des couleurs de registrations deviendront des « marqueurs » du jour. La musique « seconde la liturgie, sans être secondaire »¹.

Le Temps ordinaire offre plus de sobriété et invite les musiciens à concentrer leur réflexion vers l'essentiel de la mission : par les oreilles, aider à ouvrir le cœur et l'intelligence des membres de l'assemblée à recevoir la parole de Dieu.



¹ Serge Kerrien